

Le retour de la marine à voile

ENVIRONNEMENT. Bien plus écolo que les cargos ! Une entreprise brestoise utilise des vieux gréements pour acheminer le fret. Elle veut même en faire un argument de vente avec la création d'un label.

LA DATE de son arrivée à bon port n'est pas programmée. Ce sera le vent qui décidera. Chargée mercredi à bord de la gabare « André-Yvette » à Pornic (Loire-Atlantique), une tonne de sel vogue en ce moment même pour Morlaix (Finistère). C'est la dernière « croisière » en date de la société brestoise TransOcéanique Wind Transport (TOWT) qui, depuis 2009, développe le transport de fret maritime... à la voile.

On ne s'en doute pas quand on achète des vêtements ou des téléviseurs fabriqués en Chine, mais le transport de marchandises passe à 90 % par la mer. Le secteur, très peu réglementé, pollue l'air et les eaux. « Selon l'Organisation maritime internationale, si la marine marchande, qui produit 1 milliard de tonnes de CO₂ par an, était un pays, elle serait le quatrième émetteur de CO₂, derrière l'Inde et avant la Russie ! » dénonce Guillaume Le Grand, le créateur de TOWT.

Dans les cales de ses voiliers, il transporte du sel, donc, mais aussi du vin, du savon, des fèves de cacao pour des trajets transatlantiques jusqu'aux Antilles ou au Brésil, mais aussi du grand cabotage à destination de la Norvège ou de la Suède et même quelques sauts de puces régio-

naux de Nantes au nord de la Bretagne. « Traverser l'océan Atlantique prend environ trente jours, c'est long, mais les marchandises que nous déplaçons peuvent prendre leur temps », explique Guillaume Le Grand. Son entreprise compte une douzaine de vieux gréements comme le « Notre-Dame-de-Rumengol », une gabare noir et bleu de 22 m construite en 1945 et le plus gros bateau de charge traditionnel en activité de France.

Jusqu'à 90 % d'économie de CO₂

Désormais, avec sa petite flotte de voiliers anciens, « l'équivalent de deux conteneurs seulement », il veut démontrer que le transport maritime vert ajoute aussi de la valeur aux produits ainsi véhiculés : « les consommateurs sont prêts à payer quelques centimes ou quelques euros de plus pour

une bouteille vendue 15 € à Stockholm, par exemple », assure-t-il.

Toutes les denrées portent l'étiquette « transporté à la voile dans le respect de l'environnement », un nouveau label que TOWT développe avec des énergéticiens de l'entreprise Crédit CO₂ en suivant les règles de l'agence de développement et de la maîtrise de l'environnement (Ademe). L'économie de CO₂ peut être de 90 % selon les trajets.

Pour donner un supplément d'âme à ces produits, Guillaume Le Grand équipe les conserves qu'il

transporte de code qu'on peut ensuite taper sur le site de l'entreprise pour suivre les différentes escales, la carte météo, des extraits du journal de bord... Ainsi, le lot 141 de Muscadet a parcouru 700 miles nautiques entre Camaret et Landerneau et a permis d'économiser 1 t de CO₂. Le 21 juillet vers 16 heures, cette cargaison a connu un petit accident quand, au large de Morlaix, la pantoire de bôme (la corde qui sert à manœuvrer la voile principale) s'est rompue. « C'est le premier étage de la fusée », prévient Guillaume Le Grand. La prochaine étape est la construction de nos propres cargos à voile. » D'ici trois ans, il envisage des porte-conteneurs de 30 m de long toujours mus par des voiles, mais équipés avec des technologies de pointe.

ÉMILIE TORGEMEN

Le brigantin néerlandais « Tres Hombres » est l'un des voiliers affrétés par TransOcéanique Wind Transport capable de traverser l'océan Atlantique.

Les géants du transport s'y mettent aussi

Il n'y a pas que les vieux gréements qui perpétuent la tradition de voile. Les géants du transport aussi lorgnent dessus pour baisser leur impact carbone et réduire leur coût face à la hausse du cours du pétrole. Ainsi, la CMA CGM, troisième armateur mondial, a travaillé sur un projet de traction par cerf-volant géant qui permettrait d'économiser environ 20 % d'essence. Même principe pour le concurrent allemand Beluga, qui a lancé le premier cargo équipé d'une voile géante de kitesurf pour diminuer la consommation en carburant, le « Beluga Skysails », un navire marchand de 132 m. De son côté, une compagnie néerlandaise baptisée Dykstra développe des porte-conteneurs hybrides équipés de voiles intelligentes. Celles-ci seraient motorisées et combinées à un logiciel prenant en considération localisation satellite et informations météorologiques pour calculer la route optimale du bâtiment. E.T.



L'INFO EN IMAGE

Encore une belle journée d'été

Paris (I^{er}), hier. Le joli pied de nez à l'automne que voici. Aujourd'hui dimanche, qu'on se le dise, tout respire l'été. Le soleil est là, tout comme les températures, encore à la hausse. Des records vont même peut-être tomber avant la fin du mois du côté de la façade atlantique, particulièrement bien lotie depuis la rentrée avec 50 % d'ensoleillement excédentaire, selon Météo France. En trois semaines, Nantes a connu 246 heures de soleil. Il lui reste donc quelques jours pour dépasser les 276 heures comptabilisées en 1997. A l'échelle de la France, ce surplus de soleil en septembre tourne autour de 25 %. Certaines villes affichent même + 40 % (La Roche-sur-Yon) ou + 36 % (Paris). Côté thermomètre, « septembre a été chaud, mais il faut nuancer. Les journées, oui, mais pas les nuits », précise Patrick Galois, de Météo France. Là encore, c'est la côte atlantique qui se distingue, avec 3 °C en plus que la normale. Et le beau temps va continuer. Si une pause est attendue dans cette séquence estivale, à partir de demain et jusqu'à mercredi, le soleil reprendra ses droits, surtout vendredi et samedi. Il faudra toutefois s'attendre à une baisse des températures pour le mois d'octobre.

C.M.



En bref

■ **BRÛLÉE PAR UNE E-CIGARETTE** après l'explosion de la batterie début septembre, Mary-Claude, 64 ans, vient de déposer plainte auprès du commissariat de Limoges. Les faits, qu'elle avait décrits au « Parisien » - « Aujourd'hui en France » après le dépôt d'une première main courante, s'étaient produits le 6 septembre alors qu'elle ne se trouvait à côté d'aucune source de chaleur mais utilisait une batterie de rechange.

■ **LA POLLUTION DE L'AIR** en Ile-de-France est redescendue hier à un niveau faible, après quatre jours consécutifs de dépassement et alors que la Ville de Paris avait réclamé au gouvernement la mise en place de la circulation alternée. La pollution aux particules, notamment due aux poussières du volcan islandais Bardarbunga, avait entraîné le déclenchement du seuil d'information (à partir d'une concentration supérieure à 50 microgrammes de particules PM 10 par mètre cube d'air).